

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_236 : GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE
JARLARD À ALBI : SUBVENTION 2019

L'an deux mille dix huit, le dix huit décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 18 décembre 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Fabien LACOSTE (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Catherine BIAU (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

N° DEL2018_236 : GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE JARLARD À ALBI : SUBVENTION 2019

Pilote : Habitat

Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,

Dans le cadre de la politique définie par l'Etat en faveur des gens du voyage, la ville d'ALBI, en partenariat avec la ville de Saint-Juéry, a aménagé sur un terrain communal une aire de stationnement de 50 emplacements.

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération de l'Albigeois est compétente en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, conformément aux dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015 (cf délibération n°DEL2017_022).

La gestion et l'animation de l'aire d'accueil de Jarlard est assurée par l'association SOLIHA (ex PACT du Tarn). Pour effectuer ses missions, l'association perçoit une subvention. Il vous est proposé de reconduire en 2019 le montant de la subvention versée en 2017 et 2018, soit 277 400 €.

Cette subvention sera versée selon le calendrier suivant : 6/12ème après le vote du budget primitif 2019, 5/12ème au plus tard le 30 juin 2019, le solde étant réglé en 2020 sur présentation d'un bilan d'activité (compte rendu d'activité, bilan et compte de résultat détaillés du dernier exercice considéré).

Enfin, il faut noter que des subventions de partenaires (DDCSPP et Département) viennent atténuer la charge financière de l'agglomération.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 6 octobre 2016 portant transposition de la loi NOTRe,

VU le schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Tarn approuvé le 11 décembre 2013,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 27 novembre 2018,

VU le projet de contrat de gestion de prestations sociales annexé,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le contrat de gestion de prestations d'action sociale pour l'année 2019, portant sur la gestion et l'animation du centre d'accueil de l'aire de

stationnement de Jarlard pour l'accueil des gens du voyage transitant et séjournant sur Albi, tel que présenté en annexe

APPROUVE le montant de subvention à hauteur de 277 400 € au bénéfice du gestionnaire Soliha,

AUTORISE la présidente à signer le contrat de gestion de prestations d'action sociale, portant sur la gestion et l'animation du centre d'accueil de l'aire de stationnement de Jarlard pour l'accueil des gens du voyage transitant et séjournant sur Albi avec le gestionnaire Soliha,

DIT QUE les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 décembre 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL